Incident entre un député et un groupe de lycéens à l'Assemblée

13/11/2009 à 20h10

Un groupe de jeunes lycéens et collégiens de Garges-lès-Gonesse et Sarcelles (Val-d'Oise), qui assistaient hier à une séance à l'Assemblée nationale, ont été pris à partie par François Rochebloine, député (NC) de la Loire. En plein débat sur le budget, le centriste a rappelé l'article 8 du règlement intérieur.

« Pour être admis dans les tribunes, le public doit porter une tenue correcte, il doit se tenir assis, découvert et en silence. » Une règle qui s'adressait en particulier à une jeune fille voilée présente parmi les élèves. « Le groupe était particulièrement bruyant, avance-t-on de source parlementaire. Cette disposition ne veut pas dire que nous n'acceptons pas les jeunes femmes voilées. C'est une vieille mesure qui concernait au départ les chapeaux pour les hommes. »

source